



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

**PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE POUR DOCTORANTS
CONCOURS 2017
LE CENTRE D'ÉTUDES OLYMPIQUES
OBJECTIFS, RÈGLEMENT ET PRINCIPES D'APPLICATION**

Le Centre d'études olympiques (CEO) organise un programme annuel de bourses destinées aux doctorants qui effectuent des recherches sur le Mouvement olympique, son histoire et ses valeurs, ainsi que sur l'impact des Jeux Olympiques par rapport aux différents domaines de la société contemporaine et de la culture.

1. CATÉGORIES ET OBJECTIFS

Les bourses sont allouées à des doctorants qui soumettent des candidatures dans deux catégories visant deux objectifs différents :

A. Sujet ouvert

Objectif : Encourager les doctorants à entreprendre des recherches sur tout aspect des phénomènes olympiques sous l'angle des sciences humaines ou sociales. Tous les projets en relation avec le Mouvement olympique et/ou les Jeux Olympiques seront examinés.

B. Priorité stratégique des Comités Nationaux Olympiques

Objectif : Encourager les doctorants à entreprendre des recherches sur des sujets d'intérêt pour le Comité National Olympique (CNO) de leur pays sous l'angle des sciences humaines ou sociales.

La catégorie B est proposée en collaboration avec la Solidarité Olympique.

Le programme de bourses vise un troisième objectif commun aux deux catégories, qui est de promouvoir la consultation du patrimoine du CIO en facilitant l'accès aux archives historiques du CIO, aux ouvrages de la bibliothèque et aux archives images.

2. ADMISSION

Tous les étudiants postgradués actuellement candidats à un doctorat peuvent être candidats.

Les candidats doivent préparer une thèse de doctorat dans une ou plusieurs disciplines relevant des sciences humaines et sociales (par ex : anthropologie, beaux-arts, communication, droit, économie/gestion, histoire, linguistique, pédagogie, philosophie, sciences politiques, sciences du sport, sociologie, urbanisme, études culturelles, religieuses ou littéraires) et avoir l'Olympisme, les sports olympiques ou les Jeux Olympiques comme un de leurs sujets de recherche.

Ils sont supposés soumettre leur candidature lorsque le cadre théorique, la méthodologie et l'étude bibliographique nécessaires au projet sont déjà clairement définis.

Les candidats ne peuvent soumettre leur candidature qu'à une des deux catégories.

Le but de ce concours est de soutenir des thèses de recherche et non des recherches postdoctorales ou non doctorales. Les étudiants qui ont terminé leur thèse de recherche ou qui ont soumis leur thèse pour examen avant de recevoir la bourse ne sont pas autorisés à se porter candidats.

Les autres critères d'admission sont les suivants :

- Les candidats doivent maîtriser le français ou l'anglais.
- Les candidats peuvent soumettre leur candidature à deux éditions du programme au maximum pour un même sujet de recherche.

Les anciens boursiers du CEO du CIO ne sont pas autorisés à se porter candidats.

Ces critères d'admission seront strictement appliqués.

3. PROCEDURE DE DEPOT DES CANDIDATURES ET DELAI

Le formulaire officiel de candidature et toute la documentation complémentaire devront être rédigés dans l'une des deux langues officielles du Mouvement olympique, à savoir le français ou l'anglais.

Les dossiers de candidature complets doivent comprendre les documents suivants :

- 1) Le [formulaire officiel de candidature](#) dûment complété.

Le formulaire est disponible sur le [site web du CEO](#) ou sur [demande écrite](#) auprès du CEO.

Veuillez noter que des [conseils pour compléter le formulaire de candidature](#) sont disponibles sur notre site web.

- 2) Une **preuve officielle de l'inscription** en qualité de doctorant provenant de l'administration de l'université (*Annexe 1*).
- 3) Une **lettre de recommandation** rédigée, signée et envoyée par le **superviseur du candidat**. Le comité de sélection souhaite en particulier une évaluation des points suivants par la personne jouant le rôle de référent : la pertinence d'un point de vue universitaire du projet de recherche, la méthodologie et l'originalité de l'étude proposée, l'impact du projet sur le Mouvement olympique, le niveau de formation du candidat, ses compétences, ses réalisations à ce jour, sa motivation pour la recherche proposée ainsi qu'une évaluation de sa capacité à terminer le projet dans les temps.
- 4) Si la proposition de recherche du candidat implique des entretiens, des enquêtes ou toute autre méthodologie exigeant une **approbation éthique**, un certificat écrit sur papier à en-tête et signé par le responsable du département concerné de l'université, indiquant que toutes les exigences éthiques ont été satisfaites (*Annexe 2*).
- 5) Une **lettre de soutien** rédigée et signée par le **président** ou le **secrétaire général** du **CNO** expliquant l'importance du projet de recherche pour les activités et projets du CNO (pour les candidatures de la catégorie "priorité stratégique des CNO" uniquement).

La (les) lettre(s) de recommandation/de soutien devra(ont) être rédigée(s) sur papier à en-tête officiel, numérisée(s) et adressée(s) directement par le référent (et le CNO si besoin) à studies.centre_grants@olympic.org.

Les dossiers de candidature complets devront être envoyés (par [courrier électronique uniquement](#)) au plus tard le **30 septembre 2016**. Il est de la responsabilité du candidat de veiller à ce que la(es) lettre(s) parvienne(nt) au CEO à temps.

Passé ce délai, les nouvelles candidatures ou les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées. Une confirmation de l'acceptation de la candidature sera envoyée par courrier électronique dans un délai d'une semaine après réception du dossier.

4. INDEMNITES

Les candidats sélectionnés recevront une bourse de recherche de 8 000 USD maximum. Le montant total alloué sera décidé par le comité de sélection du programme de bourses après analyse de tous les éléments de la candidature.

Les bourses ne couvrent pas les frais de voyage internationaux, sauf si ces frais sont liés au projet et clairement justifiés et/ou si les candidats ont besoin de consulter les collections du CEO à Lausanne.

La bourse d'un candidat sélectionné couvre :

Les dépenses de recherche essentielles au projet et liées directement à ce dernier, comme suit:

- frais de déplacement (en classe économique) et de séjour pour des voyages à l'échelle nationale;

- frais de traduction de tout matériel de recherche utile;
- autres dépenses pertinentes liées à la recherche.

Les frais pour l'assistance à la recherche et la transcription seront uniquement pris en charge dans des circonstances exceptionnelles.

Les dépenses relatives à la participation à des conférences dignes d'intérêt et durant lesquelles les candidats présenteront leurs résultats de recherche ne doivent pas dépasser 10 % du budget total.

La bourse ne couvre pas les éléments suivants :

- salaire et/ou bénéfice accessoire, assurance comprise;
- frais d'inscription à des cours;
- supervision ou soutien institutionnel;
- dépenses antérieures à la date d'attribution de la bourse;
- achat de matériel électronique (ordinateur, caméra, etc.).

La bourse sera allouée aux candidats retenus selon le calendrier suivant : la moitié au début, un quart après le rapport intermédiaire et un quart à la réception du rapport de recherche final.

Pour les boursiers de la catégorie B (priorité stratégique des CNO), la bourse sera versée par l'intermédiaire du CNO qui soutient le projet.

5. MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE NOTIFICATION

Le comité de sélection du concours est composé d'experts mondialement reconnus pour leur participation active à des études olympiques, ainsi que de professionnels du CEO. Les décisions se prennent sur la base de la qualité du dossier de candidature, de l'importance et de l'originalité de la recherche proposée, de la faisabilité du projet et de la capacité du candidat à mener à bien la recherche de manière satisfaisante.

Ces mêmes critères seront pris en compte par le CEO pour déterminer d'année en année le nombre maximal de bourses attribuées.

Pour la catégorie B (priorité stratégique des CNO), le comité de sélection recommandera la liste des boursiers à la Solidarité Olympique. Sur la base de cette liste, la Solidarité Olympique fera son choix final en tenant compte de facteurs additionnels tels que l'équilibre entre les continents, les avantages potentiels pour le CNO et le mouvement sportif national ainsi que l'utilisation par le CNO du programme éducation olympique, culture et héritage.

Les **résultats du concours** seront notifiés aux candidats **au plus tard à la fin mois de décembre 2016**. Le Centre prendra contact avec les boursiers ayant demandé à consulter les collections du CEO afin de planifier leur venue entre février et décembre 2017.

6. PUBLICATIONS ET ENGAGEMENTS

Toutes les bourses seront attribuées sous réserve de la signature par les candidats retenus d'un accord décrivant les conditions de collaboration entre le boursier et le CEO du CIO.

Les boursiers s'engagent à fournir au CEO (et au CNO pour les boursiers de la catégorie B) les documents suivants, en français ou en anglais :

- un **rapport intermédiaire six mois après avoir été informés de l'octroi de la bourse**, décrivant l'état d'avancement du projet (2 000 mots maximum).
- un **rapport de recherche final avant le 31 décembre 2017**. Le rapport final, qui pourra être publié par le CIO, sera constitué de quatre parties :
 - un résumé du résultat de la recherche avec une liste de mots clés ;
 - un document de 30-50 pages (12 000 – 20 000 mots) comprenant le sujet de recherche et les objectifs, la signification universitaire du projet et son impact sur le Mouvement olympique (ou plus spécifiquement sur les activités du CNO dans le cas de candidatures soumises dans la catégorie B), la méthodologie appliquée, les sources d'information clés consultées ainsi que les résultats et conclusions du projet de recherche ;
 - les annexes comportant toute information additionnelle intéressante pour le projet ;
 - une comptabilité financière de tous les fonds fournis par le CEO (incluant notamment les quittances pour les dépenses excédant 200 USD). Pour la catégorie B, les boursiers devront soumettre un rapport financier co-signé par leur CNO.

Les boursiers s'engagent à publier et à diffuser les résultats de leur recherche au sein du milieu universitaire. Ils veilleront également à ce que toutes les publications ou productions à venir, utilisant entièrement ou partiellement les résultats obtenus grâce à la bourse de recherche, mentionnent de manière appropriée le CEO du CIO et le programme de bourses de recherche pour doctorants (ainsi que leur CNO dans le cas des boursiers de la catégorie B). De plus, ils fourniront une copie de telles publications ou productions au CEO.

7. SECRETARIAT

Pour toute information complémentaire sur le programme de bourses de recherche pour doctorants, veuillez contacter le CEO [par email](mailto:par_email) ou par téléphone (+41 21 621 6611).

Pour en savoir plus sur les collections et activités du **Centre d'Études Olympiques**, nous vous invitons à consulter [notre site internet](#).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

À l'occasion du concours 2016 du programme de bourses de recherche pour doctorants, le comité de sélection a reçu 28 candidatures et a octroyé sept bourses. Le comité de sélection était composé de professionnels du CEO ainsi que des experts suivants : Gudrun DOLL-TEPPER (Freie Universität Berlin, Allemagne), Ian HENRY (Loughborough University, Grande-Bretagne), Sigmund LOLAND (Norwegian School of Sport Sciences, Norvège), Ana Maria MIRAGAYA (Universidade Estácio de Sá, Brésil), Françoise PAPA (Université Grenoble Alpes, France), Cesar TORRES (State University of New York, États-Unis d'Amérique) et Thierry ZINTZ (Université Catholique de Louvain, Belgique).

PROJETS DE RECHERCHE DES LAURÉATS DES CONCOURS 2015 ET 2016:

- *De Los Angeles à Helsinki (1932-1952): les quotidiens sportifs français devant l'Olympisme* - Tom Busseuil, France
- *Gérer la différence dans le sport mondial : les femmes dans les mouvements olympique et paralympique d'un point de vue historique* – Madeleine Pape, Australie
- *Gouvernance et culture politique durant les XIXes Jeux Olympiques à Mexico* – Axel German Elias Jimenez, Mexique
- *Histoire culturelle et politique de la candidature à l'organisation des Jeux d'hiver de Denver 1976 et des protestations qu'ils ont soulevées* – Adam Berg, USA
- *La compétitivité du système hongrois du sport d'élite* - Erika Gulyas, Hongrie
- *La gymnastique artistique féminine durant la guerre froide et les années qui ont suivi : réactions occidentales à la domination soviétique 1952-2000* – Georgia Cervin, Nouvelle-Zélande
- *Le chemin que les Anglais n'ont pas voulu prendre : le rôle de l'Inde dans l'établissement du hockey comme sport olympique* - Nikhilesh Bhattacharya, Inde
- *L'environnement des jeunes et le succès olympique : une étude des meilleures communautés sportives d'Australie* - Kristy O'Neill, Australie
- *Le rôle des médias dans le façonnement de la mémoire et des attentes des jeunes en rapport avec les Jeux Olympiques* - Sandra Tavares, Grande Bretagne
- *Les Jeux Olympiques de Rio sur Twitter: Publics, récits et expériences* – Katerina Girginova, Grande-Bretagne
- *Les origines de la dimension environnementale du Mouvement olympique: Un héritage des Jeux de Barcelone 1992* – Alberto Aragón Pérez, Espagne
- *L'évolution du marketing olympique : approche axée sur diverses méthodes* - Jonathan Jensen, USA
- *Négocier l'identité sexuée : Généalogie de la catégorie féminine dans le sport olympique* – Sonja Erikainen, Finlande
- *Olympisme et Paralympisme : un sport unifié est-il possible ?* - Matthew Waddell, Canada